



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22729
22 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 21 JUIN 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que des avions des Etats-Unis continuent à violer l'espace aérien iraquien, comme suit :

1. Le 19 juin 1991, 10 avions américains ont pénétré dans l'espace aérien iraquien, en cinq formations de deux avions chacune, volant à des vitesses de 700 à 900 kilomètres par heure, à basse et moyenne altitudes.
2. Les vols ont été concentrés au-dessus des régions de Mossoul et de Dohouk, ainsi que dans la région au nord d'Irbil, à des fins d'observation et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI